

A VOS SIFFLETS N°6

NOVEMBRE 2025

LA VÉRIFICATION DES LICENCES

SOIN REQUIS À LA VÉRIFICATION DES LICENCES

Compte-tenu des nombreuses irrégularités constatées sur les feuilles de match, chaque semaine, il est rappelé aux arbitres que, dès leur arrivée dans le gymnase, ils doivent vérifier les licences de chaque acteur de la rencontre avec le plus grand soin. A commencer par la leur : ils doivent présenter au marqueur leur licence de la saison en cours (même s'ils sont déjà inscrits sur la FDME). Ils peuvent alors commencer, en collaboration, à examiner les licences de chaque participant.

LE MARQUEUR ET LE RESPONSABLE DE SALLE ÉVENTUEL

Doit présenter sa licence **Encadrement extension Dirigeant** ou **Arbitre** avec la mention « **Marqueur** » (Attention, l'obtention de ces licences nécessite une attestation d'honorabilité). A défaut, le marqueur doit présenter une pièce d'identité. Des amendes au club sont prévues en cas de manquement.

L'ENTRAÎNEUR

Doit présenter aux arbitres

- La fiche de composition d'équipe,
 - Les licences Encadrement extension **Educateur sportif**, Encadrement extension **Soignant** (si besoin) et Compétition pour chacun des joueurs.
- Les licences peuvent être présentées sous format papier ou numérique. En l'absence de licence individuelle le club peut présenter le **PDF du collectif de l'équipe**, sous réserve :
- Si la personne **n'apparaît pas** dans la liste : elle doit présenter une **pièce d'identité** avec photo et un **certificat médical datant de moins de 6 mois**.
 - Si la personne **est présente** dans la liste : seule la **pièce d'identité** avec photo est requise.

SUR CHAQUE LICENCE, VÉRIFIER :

- Le type de licence
- Le club
- La saison de validité
- Numéro de licence
- Nom et prénom (orthographe)
- Catégorie
- Date d'homologation (DHO)
- Type et date de surclassement éventuel
- Mutations (régionale ou nationale)

EN CAS REMARQUES

Faire noter au marqueur : « Vérification de toutes les licences effectuées ». Et en cas de problème de licence, ajouter « Le club a été averti concernant la non-conformité de la licence n° XXXXXXXX »

RETROUVEZ TOUS LES NUMÉROS D' « A VOS SIFFLETS » SOUS CE LIEN SUR LE SITE DE LA LIGUE

[HTTPS://LIGUEVOLLEYCENTRE.FR/ARBITRES/#INFO_CRA](https://liguevolleycentre.fr/arbitres/#info_cra)